

# Le Fou, Pointe de Champ Ferret, Dents Rousses et Mont Gond

Le Mont Gond, avec ses 2669 mètres d'altitude, domine la vallée de Siviez, au sud de Nendaz, et offre un panorama remarquable sur les cimes environnantes. Si son sommet nord (P. 2667) attire chaque été de nombreux randonneurs, le véritable point culminant, plus technique et engagé, reste un joyau peu fréquenté. Cet itinéraire propose une magnifique boucle permettant d'explorer ces deux sommets après avoir franchi plusieurs autres pointes isolées. L'aventure débute par l'ascension du Fou, avant de se poursuivre vers la Pointe de Champ Ferret où l'atmosphère devient nettement plus aérienne. Le parcours se dirige ensuite vers les Dents Rousses, pour enfin atteindre la cime du Mont Gond. C'est une expédition longue et sauvage alternant passages hors sentier, crêtes rocheuses et panoramas époustouflants sur les Alpes valaisannes.



## Détails du parcours

**Point de départ :** La Tzoumaz, parking du Taillay (1690 m).

**Accessible en transports publics :** Oui.

**Point culminant :** Pointe de Champ Ferret (2742 m).

**Dénivelé :** montée et descente 1710 m chacune.

**Distance :** 18.1 km.

**Temps de marche :** 8½h-9h.

- ☉ La Tzoumaz (Le Taillay) – Garde du Bisse ¼h.
- ☉ Garde du Bisse – Les Pontets ¼h.
- ☉ Les Pontets – Le Fou 2¼h.
- ☉ Le Fou – P. 2725 1-1¼h.
- ☉ P. 2725 – Pointe de Champ Ferret ½h.
- ☉ Pointe de Champ Ferret – Dents Rousses (P. 2619) ½h.
- ☉ Dents Rousses (P. 2619) – Mont Gond (P. 2669) ¾h-1h.

☉ Mont Gond (P. 2669) – Petit Mont Gond (P. 2667) ¼h.

☉ Petit Mont Gond (P. 2667) – Prefleuri (P. 2524) ½h.

☉ Prefleuri (P. 2524) – Plan du Fou ¼h.

☉ Plan du Fou – Le Basso ¼h.

☉ Le Basso – P. 2081 ½h.

☉ P. 2081 – P. 2123 ½h.

☉ P. 2123 – Rosey (P. 1746) ½h.

☉ Rosey (P. 1746) – La Tzoumaz (Le Taillay) 1¼h.

**Durée :** 1 jour.

**Difficulté :** T5 [CAS12].

**Matériel :** Matériel de randonnée pédestre estivale.

**Date :** 15 octobre 2025.

**Références :** [Ban+16] et [Sut09].

## Accès

### Accès en voiture

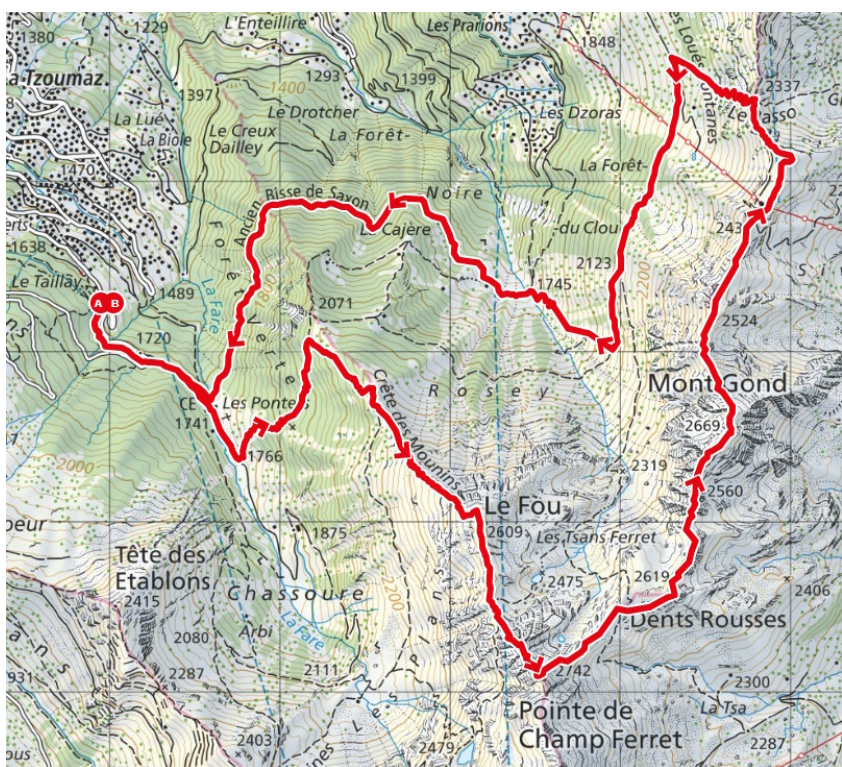
Emprunter l'autoroute A9 jusqu'à la sortie de Riddes, puis continuer vers le village. Environ 600 à 700 mètres plus loin, au giratoire, suivre la direction de Riddes et La Tzoumaz. À l'entrée de la localité, bifurquer à droite sur Rue des Sauges. De là, remonter la route sur environ 15 kilomètres jusqu'au village de La Tzoumaz, où plusieurs parkings sont disponibles. Pour ma part,

j'ai suivi les panneaux bruns indiquant la « *Maison de la Forêt* » et le « *Sentier des Sens* » jusqu'au vaste parking Le Taillay, situé sur les hauteurs de la station.

### Accès en transports publics

Pour rejoindre La Tzoumaz en transports publics, le voyage nécessite de prendre le train jusqu'à Riddes, puis le bus en direction de la station. Selon les correspondances, le trajet peut inclure la télécabine Riddes-Isérables. Dans ce cas, compter environ dix minutes de marche depuis la gare jusqu'à la station de départ de la télécabine avant de récupérer le bus. Attention : peu de correspondances desservent la station, et il est parfois nécessaire de réserver la course au moins trente minutes avant le départ. De plus, les bus s'arrêtant généralement à leur terminus au centre de la station ; dans ce cas, il faut ajouter environ 45 minutes de marche à l'aller pour atteindre le parking Le Taillay ainsi qu'environ 30 minutes au retour pour rejoindre le centre du village.

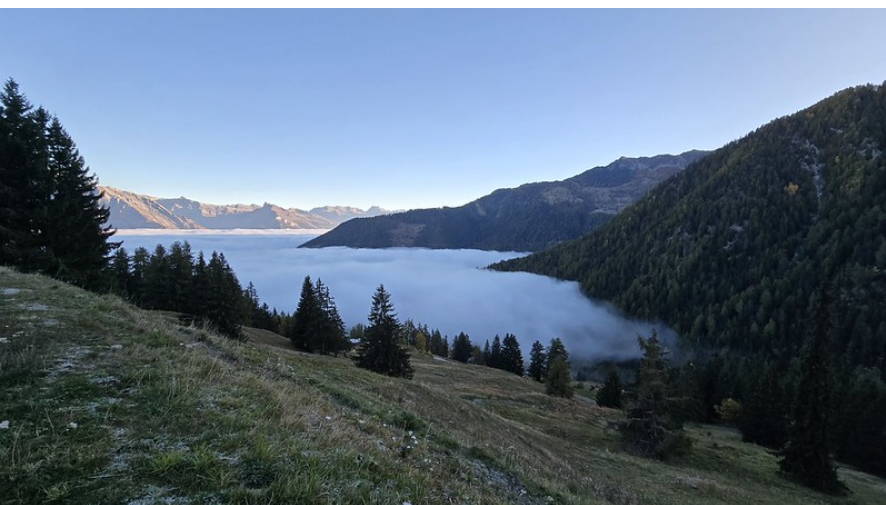
Consulter l'horaire en ligne des CFF pour trouver la meilleure correspondance.



Carte nationale (source swisstopo).

### Premiers pas dans une ambiance automnale

En cette mi-octobre, la saison offrait encore de splendides journées ensoleillées, bien que les températures aient nettement chuté, surtout en altitude. En consultant la webcam des remontées mécaniques du Plan du Fou, j'avais observé quelques zones enneigées sur le versant nord-est du Mont Gond. L'arête technique entre les Dents Rousses et le sommet du Mont Gond bénéficiait toutefois d'une bonne exposition et semblait, à priori, propre et praticable.



Vallée du Rhône sous le brouillard.

Les prévisions météo annonçaient une belle journée ensoleillée, mais en remontant la vallée du Rhône en voiture, je me suis retrouvé plongé dans une épaisse couche de brouillard qui paraissait s'accrocher obstinément au paysage. Ce n'est qu'en traversant le village de La Tzoumaz que j'ai enfin émergé de la grisaille. Lorsque j'ai garé ma voiture sur le parking Le Taillay vers 8h30, un superbe spectacle s'offrait à moi : une mer de nuages s'étendait sur la plaine du Rhône tandis que le soleil inondait déjà le Mont Gond et le Wildhorn en face. Cependant, ses rayons

n'avaient pas encore atteint La Tzoumaz, laissant la station dans l'ombre et le froid : le thermomètre avoisinait les 0 degré, comme en témoignait le givre cristallisant la végétation. Face à ce froid mordant, alors que mon corps était encore habitué aux douceurs estivales, je me suis

dit que le meilleur moyen de me réchauffer était de marcher, et je me suis mis en route sans tarder.

## Quand l'eau rythmait la vie de la montagne

Par une large piste qui s'élevait doucement à travers la forêt, j'ai vite rejoint le sentier balisé bordant l'Ancien Bisse de Saxon. Sur ce tronçon soigneusement restauré, l'eau coulait de nouveau. Tandis que je longeais le canal, bercé par la quiétude du lieu, un claquement sec et régulier est venu rompre le silence. Le bruit se faisait de plus en plus fort, et après quelques minutes de marche, j'ai découvert son origine : un marteau en bois actionné par une roue à aubes. Je me trouvais devant le site du « *Garde du Bisse* ».

Autrefois, quatre gardes se partageaient la surveillance quotidienne du bisse. Leur tâche consistait à assurer les réparations d'urgence et le curage des grilles, particulièrement après les orages. Le mécanisme que j'avais sous les yeux frappait inlassablement une planchette et produisait un bruit sec au cœur du silence environnant. Une diminution du rythme de ce métronome signalait une anomalie en amont ; aussitôt, le gardien partait, de jour comme de nuit, effectuer la réparation nécessaire. C'était un métier rude, solitaire, mais essentiel pour la pérennité des cultures et des vergers de la vallée.



Le Garde du Bisse.



Jeu de lumière.

## Ascension vers la Crête des Mounins

Environ deux cents mètres plus loin, à la bifurcation du sentier pédestre, j'ai pris la voie de droite en direction du Fou. Mon plan était de gravir ce premier sommet en empruntant les chemins balisés qui serpentaient à travers les pâturages et les forêts de mélèzes.

J'ai poursuivi sur une route carrossable, toujours dans un froid glacial. Au lieu-dit des Pontets, situé au bord de La Fare, le givre recouvrait généreusement la végétation et l'aire de jeu, figeant le paysage dans une immobilité blanchâtre. Pour détourner mon esprit de cette sensation pénétrante, j'ai levé les yeux : au fond du vallon, le Mont Rogneux dévoilait ses courbes imposantes, encore enfouies dans l'ombre. Privée de lumière, sa face nord paraissait austère, presque métallique.

Quelques centaines de mètres plus loin, je suis parvenu à une nouvelle intersection de sentiers pédestres (P. 1766). La phase de mise en jambe touchait à sa fin ; à partir de là, l'itinéraire menant au sommet du Fou, qui s'élevait encore de près de 850 mètres, allait considérablement se redresser.



Le sommet du Fou.

Malgré la déclivité désormais prononcée, la montée restait agréable grâce à un sentier bien marqué et parfaitement entretenu. Le sol, gelé en surface mais ferme, ne présentait ni plaque de glace ni piège sournois. J'ai pu savourer les lueurs du matin filtrant à travers les arbres, tandis que le soleil se levait peu à peu sur la Tête des Etablons. Cependant, les mélèzes captivaient toute mon attention : leurs aiguilles arboraient une palette flamboyante, passant du vert tendre au brun cuivré, avec des éclats de jaune vif qui semblaient danser dans la lumière matinale.

Au fur et à mesure que je gagnais de l'altitude, la vue sur la vallée du Rhône s'ouvrait davantage. La plaine demeurait prisonnière d'une épaisse mer de brouillard, que le soleil tardait à percer. Ce contraste entre lumière et brume donnait à la scène un relief presque irréel, et je ne pouvais m'empêcher d'avoir une pensée pour ceux qui, en bas, restaient plongés dans cette grisaille.

J'ai poursuivi l'ascension en silence, dans l'espoir d'apercevoir la faune locale. Seuls quelques oiseaux minuscules ont traversé ma route. Heureusement, les ouvertures entre les arbres m'offraient de belles échappées, notamment vers les Aiguilles du Pissoir et leur glacier étincelant, d'un blanc si pur qu'il m'évoquait une immense crème fouettée.

Lorsque les rayons du soleil ont commencé à filtrer à travers les branches des mélèzes, dessinant des jeux d'ombre et de lumière d'une beauté rare, j'ai su que la Crête des Mounins était toute proche. Je me suis arrêté un instant pour photographier ces instants magiques, quand une foulée légère a surgi derrière moi : deux traileurs m'ont dépassé. Je ne le savais pas encore, mais ce serait ma seule rencontre de la journée.

Quelques pas plus haut, j'ai rejoint la ligne sommitale entre P. 2214 et P. 2237. Là, le sommet du Fou s'est offert à moi, sa face nord abrupte et minérale contrastant vivement avec les pentes herbeuses fraîchement parcourues. Le point culminant paraissait proche, mais près de quatre cents mètres de dénivelé restaient encore à gravir.

J'ai poursuivi sur cette arête herbeuse, profitant de la tiède caresse du soleil sur mon visage. En marchant, je me suis interrogé sur l'étrange toponymie du lieu. « *Mounins* » pourrait provenir de « *molna* », dérivé latin de « *molina* » (moulin), mais cette hypothèse semble peu convaincante. En revanche, celle issue du patois « *mounià* », signifiant « *petit tertre* » ou « *monticule* », paraît bien plus plausible. D'ailleurs, plus bas dans la forêt, un lieu-dit porte le nom de « *Sur le Mounin* », ce qui confirme cette origine, tout comme les anciennes cartes mentionnant la « *Crête de Mounin* » au singulier.



L'énorme cairn et la croix qui trônent au sommet du Fou.

## Le Fou et son balcon panoramique sur les Alpes

Plus je gagnais de l'altitude, plus la vue s'ouvrait : au sud-ouest, le massif du Mont Blanc dominait le paysage, tandis qu'au nord s'étirait la chaîne allant des Dents de Morcles au massif des Diablerets. Les trois plus hauts sommets vaudois (les Diablerets, le Becca d'Audon et le Grand Muveran) se distinguaient parfaitement.

Le sentier a remonté la large crête, puis, sous le sommet, a contourné un ressaut rocheux par la droite. Du point de vue technique, le sentier était continu et bien balisé. Si quelques passages plus raides demandaient de l'attention et un bon équilibre, l'ensemble restait sans danger, la difficulté ne dépassant pas la cotation T2.

Au sommet, au-delà de la croix en bois et de l'imposant cairn, c'est la morphologie du lieu qui m'a frappé : un vaste plateau herbeux, large comme un terrain de football et s'étirant sur plus du double en longueur. Ce décor paisible contrastait fortement avec la verticalité abrupte du versant nord. À ce moment-là, mes pensées ont dérivé vers le nom du sommet. « *Fou* » provient de l'ancien français et du patois roman, où il désigne le « *hêtre* » (du latin « *fagus* »). À



Sur l'arête NNO de la Pointe de Champ Ferret (direction P. 2725).

2600 mètres d'altitude, l'absence totale d'arbres rendait ce nom presque ironique. Ce toponyme est très probablement « *monté* » depuis une forêt située plus bas, mais je n'ai trouvé aucune confirmation de cette hypothèse.

## Premières difficultés dans l'ascension de P. 2725

Après une courte pause, j'ai mis le cap au sud. Mon prochain objectif, P. 2725, se dressait juste devant moi. Aucun sentier n'était tracé (du moins sur les cartes topographiques), mais l'arête nord-ouest semblait gravissable, malgré une fine couche de neige fraîche.

J'ai suivi le chemin balisé jusqu'à la bifurcation (P. 2593), puis obliqué à droite en direction du Lac des Vaux. Une centaine de mètres plus loin, j'ai remarqué une épaule herbeuse qui semblait offrir une voie logique d'ascension, et je m'y suis engagé. J'ai serpenté entre de gros blocs, jusqu'à tomber sur une trace à peine marquée, que j'ai supposée laissée par la faune. Peu après, des empreintes humaines dans la neige m'ont confirmé que je n'étais pas le seul à m'y aventurer. C'était rassurant, puisque je n'avais trouvé aucune information sur l'ascension de ce sommet par ce versant.

La crête s'est rapidement faite plus rocheuse, tout en restant facile à suivre. Soudain, un passage très étroit entre des blocs imposants s'est imposé comme l'unique moyen de progresser ; j'ai dû retirer mon sac et me faufiler à quatre pattes pour franchir l'obstacle. De l'autre côté, je me suis retrouvé face à une paroi rocheuse où l'itinéraire direct n'était plus envisageable. En suivant une petite vire sur la droite, j'ai traversé en faux plat un passage aérien, avant de rejoindre un couloir raide mais praticable. Cette portion exigeait une bonne concentration, car elle présentait une légère exposition. Très vite, le terrain s'est adouci, et j'ai atteint sans autre encombre P. 2725, parfois appelé « *sommet nord-ouest de la Pointe de Champ Ferret* ».

Cette progression hors sentier, sur un terrain accidenté, souvent raide et ponctué de courts passages exposés, nécessitait un bon sens de l'orientation, un pied sûr et l'absence de vertige. Autant d'éléments qui justifiaient pleinement la cotation T4 pour ce tronçon.

## Cap sur la Pointe de Champ Ferret

Depuis P. 2725, la silhouette de la Pointe de Champ Ferret s'est dessinée devant moi. Bien qu'elle semblât plus éloignée que je ne l'avais imaginé, son petit cairn sommital se distinguait clairement. La vue, déjà grandiose, s'élargissait encore, englobant le Mont Fort, le Bec des Étagnes, le Métallier, le lac de Cleuson et, scintillant dans le lointain, la Dent Blanche.

Si la traversée ne paraissait pas excessivement technique de prime abord, une barre rocheuse, visible juste sous le sommet de la Pointe de Champ Ferret, laissait présager un passage plus délicat. Comme je n'en distinguais pas encore la meilleure issue depuis ma position, j'ai préféré remettre cette réflexion au moment opportun.

J'ai amorcé la descente en longeant la crête, puis, peu avant un collet, j'ai basculé sur le flanc nord-est afin de contourner un ressaut. Ensuite, j'ai repris la montée en serpentant entre les blocs ; elle s'est déroulée sans encombre jusqu'au pied de la petite barre rocheuse repérée plus tôt. Haute d'à peine deux mètres, elle n'offrait pas de passage évident, mais une grosse pierre, coincée par quelqu'un contre la paroi, formait une sorte de marche. Après avoir testé sa stabilité, j'y ai pris appui, trouvé des prises franches pour les mains et me suis hissé sur le replat supérieur.

La crête est redevenue plus accueillante. Aucun obstacle notable n'est venu entraver ma progression, hormis les derniers mètres où la pente s'est fortement accentuée, m'obligeant à crapahuter sur le rocher. Enfin, j'ai atteint la minuscule plateforme sommitale de la Pointe de Champ Ferret, surmontée d'un modeste cairn.

Cette traversée depuis P. 2725 restait globalement cotée T4, à l'exception du franchissement de la barre rocheuse, qui relevait davantage du T4+/T5-. Il ne s'agissait pas à proprement parler d'escalade, mais plutôt d'un petit mouvement d'agilité improvisée, sans élégance particulière, mais diablement efficace.

Il est intéressant de noter que le nom de cette pointe provient de l'alpage homonyme situé au nord-est, désormais écrit « *Les Tsans Ferret* » sur les cartes topographiques actuelles. Le terme « *Ferret* » viendrait du vieux français « *feurre* » désignant le fourrage ou la paille, ainsi que du



Petite barre rocheuse barrant la progression sur l'arête NNO de la Pointe de Champs Ferret.



Vue sur les Dents Rousses et le Mont Gond depuis la Pointe de Champ Ferret.

bas latin « *ferratus* » et du latin « *fertus* », signifiant « *productif* ». Ce toponyme évoque ainsi un terrain fertile, sans doute lié à la présence des lacs et ruisseaux qui irriguent généreusement la combe.

## Descente paisible vers les Dents Rousses

Bien que paisible et isolé, le sommet n'offrait guère le confort nécessaire pour s'installer ou profiter de la vue. Après avoir admiré le panorama quelques instants, j'ai amorcé la descente le long de l'arête est-nord-est. Sur le plan technique, l'itinéraire ne présentait aucune difficulté majeure : il suffisait de zigzaguer entre les blocs, de choisir les appuis les plus confortables et de ménager ses genoux sur ce terrain chaotique.

Peu à peu, la crête s'est transformée, devenant plus herbeuse, plus douce et accueillante. Ça et là, des marques orangé-brun sur les cailloux témoignaient d'un ancien balisage, mais je n'ai pas cherché à les suivre, tant la direction à prendre était évidente.

J'ai quitté l'épaule dès que je me suis trouvé au-dessus d'un vaste plateau herbeux, à l'ouest-sudouest du sommet principal des Dents Rousses. De là, j'ai rejoint le plateau sommital par une courte montée.

## Les trois sommets des Dents Rousses

Comme leur nom l'indique, les Dents Rousses sont composées de plusieurs pointes. La plus haute, que je venais d'atteindre, culmine à 2619 mètres. En suivant la ligne de crête vers le nord, j'ai rejoint en quelques minutes un deuxième ressaut (P. 2608), avant de redescendre brièvement pour arriver devant les « *véritables* » Dents Rousses (sans nom ni cote sur les cartes) : d'élégantes

pointes rocheuses aux teintes qui oscillaient entre le jaune doré et la rouille foncée. Leur éclat chaud contrastait avec la froideur minérale des alentours. Ces monolithes sont composés de cornieule, une roche carbonatée et vacuolaire issue de la dissolution partielle de dolomies. Leur texture poreuse et leur couleur brûlée leur confèrent un charme singulier et photogénique.



Les (vraies) Dents Rousses.

dans la face.

Après une succession de montées et descentes, ponctuées de vues spectaculaires, j'ai finalement atteint le sommet principal du Mont Gond (P. 2669). Le lieu était dépourvu de croix ou de cairn : il s'agissait juste d'une large crête où chaque bloc rocheux paraissait culminer autant que son voisin, rendant difficile d'identifier le point le plus élevé.

L'itinéraire entre les Dents Rousses et le Mont Gond comportait plusieurs courts passages d'escalade (III), parfois exposés, où le sens de l'itinéraire et la capacité à « lire » la montagne faisaient toute la différence. Cette section mérite sans conteste la cotation T5. Les efforts ont toutefois été largement récompensés par un panorama à couper le souffle : en contrebas, le lac de Cleuson scintillait comme une surface de verre bleuté, encadré par les silhouettes imposantes du Bec de la Montau, des Louèrettes, du Métallier et du Mont Fort. Une quiétude absolue m'enveloppait : aucune présence humaine à l'horizon, et pour seul compagnon, le murmure du vent caressant ces hauteurs sauvages. Cette nature brute et reculée explique probablement l'origine du nom de cette montagne. Le terme « *gond* » semble en effet dériver d'une

## L'ascension technique du Mont Gond

Au niveau des dentelures ocre, j'ai trouvé une sente discrète se dirigeant vers le nord-est, le long d'une arête mi-herbeuse, mi-rocheuse. Rapidement, deux options se sont présentées à moi : suivre cette trace qui paraissait à flanc de coteau dans le versant très raide, ou rester sur le fil rocheux. Si les deux semblaient exposées, la seconde option me paraissait moins casse-patte bien qu'un peu plus technique. Sans hésitation, j'ai privilégié l'arête, qui s'est révélée être un terrain de jeu particulièrement ludique. Par la suite, à chaque bifurcation, j'ai systématiquement choisi le fil plutôt que les passages fuyants



Sur l'arête SE du Mont Gond.



L'arête exposée reliant le sommet du Mont Gond à celui du Petit Mont Gond.

ancienne acception signifiant « *enfoncé* », que l'on retrouve dans le français « *engoncé* ». Ce sommet, bien loin du brouhaha de la plaine du Rhône, incarnait tout à fait cette notion d'isolement.

### Un final exposé avant la croix du Petit Mont Gond

Je pensais en avoir terminé avec les difficultés et, durant un bref instant, ce fut bel et bien le cas. J'ai repris ma marche en faux plat entre les blocs, sans obstacle particulier, jusqu'à ce que l'arête se resserre brutalement pour devenir franchement aérienne.

Le clou du spectacle s'est présenté sous la forme d'un bloc rocheux obstruant le passage sur la crête. Deux options s'offraient à moi : dévaler le versant oriental, particulièrement raide, sur plusieurs dizaines de mètres en suivant une vague sente, ou affronter directement l'obstacle. La première option ne m'inspirait guère confiance ; j'ai donc choisi d'enjamber le bloc et de progresser avec prudence. Ce court passage de quelques mètres, très aérien et exposé, valait sans doute bien un T5+.

Au-delà, l'arête s'est de nouveau élargie, redevenant plus confortable. En regardant vers le bas, j'ai aperçu une sente confirmant la possibilité de contourner cette difficulté par le versant est. J'ai finalement atteint la croix sommitale du Petit Mont Gond (P. 2667). Malgré son qualificatif de « *Petit* », le sommet s'étalait sur une croupe vaste et accueillante, idéale pour une pause face à un panorama grandiose.

### Retour vers la civilisation : du Petit Mont Gond au Plan du Fou

Bien qu'absent des cartes, un sentier bien marqué plongeait depuis la croix vers le nordnord-ouest, en épousant le flanc ouest de l'arête. Si des cairns jalonnaient le parcours, leur espa-

cement irrégulier rendait parfois l'orientation difficile, notamment dans une section où il fallait se faufiler entre de gros blocs. Plus bas, lorsque la progression s'effectuait directement sur la crête, le terrain est devenu plus facile et la descente nettement plus fluide.



Descente le long de la crête NO du Mont Gond.

Après ce court répit, le chemin s'est à nouveau redressé pour franchir une petite pointe. À la différence de ma visite en 2017, les passages les plus escarpés étaient désormais équipés de cordes fixes, bienvenues sans être indispensables. C'est précisément dans ce tronçon que j'ai fait une découverte inattendue : un panneau de bois griffé d'inscriptions en katakana. Ces caractères formaient le mot « rain » (prononcé « La-i-ne »), transcription japonaise du mot anglais « line ». Ce panneau indiquait probablement l'itinéraire à suivre pour les randonneurs étrangers, à moins qu'il ne s'agisse d'un clin d'œil au « *Jardin japonais* » situé dans le vallon de Tortin.

Quoi qu'il en soit, cette trouvaille insolite m'a arraché un sourire.

Par une courte descente, j'ai ensuite atteint une petite dépression (P. 2493), avant de remonter pour gagner le sommet de Prafleuri (P. 2524). En me retournant un instant, la face nord du Mont Gond paraissait si inhospitalière qu'il m'était difficile d'identifier le passage emprunté. Peu après, l'apparition des remontées mécaniques du Plan du Fou a marqué le retour progressif à la civilisation. Malgré les traces d'une sente, le terrain raide et accidenté, ponctué de quelques passages d'escalade facile en I, justifie la cotation T4 pour ce secteur.

## Sur les traces des sentiers disparus du Rosey

Après plusieurs heures passées à évoluer hors sentier, j'ai retrouvé un chemin balisé que j'ai suivi jusqu'au Basso d'Alou (P. 2337). Le sentier m'a ensuite mené vers l'alpage de Balavaux à travers une forêt de mélèzes arborant une véritable symphonie de couleurs automnales.

À P. 2081, j'ai rejoint une route d'alpage, que j'ai suivie brièvement en direction du sud avant de poursuivre sur le sentier balisé traversant la forêt du Clou en faux plat. Environ 1,2 km plus loin, à P. 2123, j'ai quitté le sentier balisé (qui monte vers Les Tsans Ferret) pour poursuivre à droite sur un chemin bien marqué et indiqué sur les cartes.

Sur les cartes topographiques du début du siècle, un chemin dévalait les pentes du pâturage du Rosey jusqu'à P. 1745. Si les versions récentes n'en gardent presque aucune trace, j'avais



Descente sauvage à travers le pâturage du Rosey.

l'idée d'explorer cet ancien itinéraire. J'ai donc suivi le chemin sur environ 450 mètres, puis j'ai plongé vers l'ouest-nord-ouest, en serpentant entre les rhododendrons. Rapidement, le décor a changé de caractère, passant d'une marche tranquille à une descente plus sauvage au milieu des buissons. Le toponyme « Rosey » dérive du latin « *rosetum* » et du mot régional « *rosay* », signifiant « *lieu où il y a des roseaux* », mais « *roset* » est aussi un nom vernaculaire du rhododendron. Ici, c'était indéniablement cette dernière origine qui faisait foi, tant ces arbustes s'étendaient à perte de vue. La plupart du temps, une sente discrète, probablement tracée par la faune sauvage, facilitait la progression, mais il fallait parfois se frayer patiemment un passage entre les bosquets en veillant à ne pas s'encouler.

Vers 1900 mètres d'altitude, j'ai atteint la lisière d'une forêt. J'ai poursuivi vers le nord-ouest afin de retrouver le chemin figurant sur les cartes actuelles. Un peu plus bas, j'ai aperçu une petite plateforme d'observation, vraisemblablement aménagée par des chasseurs. En m'en approchant, j'ai découvert un chemin relativement bien visible. La trace est devenue de plus en plus marquée, me permettant de rejoindre une large piste à P. 1745.

## Dernière ligne droite le long de l'Ancien Bisse de Saxon

J'avais retrouvé l'Ancien Bisse de Saxon, le dernier compagnon de ma journée. Il ne me restait plus qu'à le suivre sur quatre kilomètres vers l'ouest pour regagner le point de départ.

Construit en 1865, le bisse de Saxon est le plus long du Valais, avec ses 26 kilomètres. Il captait son eau dans la Printse, près de Siviez, afin de la conduire sur les hauts de Saxon. À sa prise, il pouvait transporter jusqu'à 350 litres par seconde, mais n'en livrait guère plus de 200 après son long voyage.

Abandonné en 1955, l'ouvrage avait sombré dans l'oubli avant que l'association « *Garde du Bisse* » ne restaure un tronçon de 8 km au-dessus de La Tzoumaz, celui-là même que j'avais longé le matin. Le segment traversant la Forêt Noire restait toutefois à l'abandon. Les vestiges du canal étaient encore bien visibles, mais le sillon était partiellement obstrué par des éboulis, des troncs et des branches. Le chemin, cependant, restait agréable, bien qu'il longeât fréquemment le vide. Les dernières lueurs de l'après-midi caressaient la forêt, et le contraste entre l'arête technique et cette balade bucolique conférait à cette fin de journée une atmosphère presque méditative.

En fin d'après-midi, j'ai regagné le « *Garde du Bisse* », refermant ainsi la boucle entamée le matin et mettant un terme à une journée particulièrement riche et variée.



Retour paisible au point de départ en longeant l'Ancien Bisse de Saxon.

## Bibliographie

- [Ban+16] Bernhard Rudolf Banzhaf et al. *Mont Dolent / Grand Combin / Pigne d'Arolla : du col de Balme au col Collon*. Alpinisme / Guide du CAS. Editions du Club Alpin Suisse, 2016. ISBN : 978-3-85902-347-5.
- [CAS12] CAS. *Echelle CAS pour la Cotation des Randonnées*. 2012. URL : [https://www.sac-cas.ch/fileadmin/Ausbildung\\_und\\_Wissen/Sicher\\_unterwegs/Sicher\\_unterwegs\\_Wandern/CAS-echelle-randonnees-2012.pdf](https://www.sac-cas.ch/fileadmin/Ausbildung_und_Wissen/Sicher_unterwegs/Sicher_unterwegs_Wandern/CAS-echelle-randonnees-2012.pdf) (visité le 21/12/2023).
- [Sut09] Henry Suter. *Noms de lieux de Suisse romande, Savoie et environs*. 18 déc. 2009. URL : <http://henrysuter.ch/glossaires/toponymes.html> (visité le 18/02/2025).